



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mercredi 25 février à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
19/02/2026

DATE D'AFFICHAGE
19/02/2026

Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Chantal BOUYE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Patrick GUILLON	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Kimberley BARONI
M. Tristan DERYCKE	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Magali MANUOHALALO
M. Philippe BLAISE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Naïa WATEOU	M. Emmanuel BERART
M. Christophe DELESSERT	M. Bernard LAVANDIER
Mme Charlotte THAIAWE	
M. Alexandre MACHFUL	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53
conseillers en exercice

Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 47
(13 procurations)

Mme Valérie LAROQUE	Mme Stéphanie PAIMAN
M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Laurène CASSAGNE
M. Joseph BOANEMOA	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
Mme Veylma FALAE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Jeanne POELLABAUER	M. Eric MELTESALE
Mme Françoise SUVE	Mme Christine LE SAINT
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Isabelle LAFLEUR	
Mme Cindy PRALONG	
M. Luc BRUN	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-296

relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2026

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 25 février 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/51 du 4 février 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/288 du 25 février 2026 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/291 du 25 février 2026 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2026,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 20 février 2026,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/14 du 6 février 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 février 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026 est arrêté en recettes à la somme de 1 130 913 555 francs CFP et en dépenses à la somme de 650 750 326 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	414 635 000	414 635 000
INVESTISSEMENT	236 115 326	716 278 555
TOTAL DU BUDGET	650 750 326	1 130 913 555

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section d'exploitation sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci annexés.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20260225-11842-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 3 mars 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 FÉVRIER 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 3 mars 2026

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- MISE EN LIGNE	1

ANNEXE

**REFACTURATION DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE DE LA
GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2026**

Type de refacturation	Type de charges	Chapitre d'origine des dépenses au budget principal	Montant de la refacturation	Chapitre de destination des dépenses au budget annexe	Compte de destination des dépenses au budget annexe	Chapitre de destination des recettes au budget principal
Refacturation du personnel	Dépenses de personnel (coût chargé)	012	54 000 000	012	6215	70
Refacturation des charges	Charges à caractère général	011	21 000 000	011	62871	

ANNEXE

**BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026 DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE
PAR CHAPITRE**

DÉPENSES	RECETTES
-----------------	-----------------

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	38 650 000	75	Produits des services du domaine	379 500 000 0
012	Charges de personnel et frais assimilés	54 000 000	042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	35 135 000
66	Charges financières	8 818 000			
67	Charges exceptionnelles	100 000			
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	25 815 000			
023	Virement à la section d'investissement	287 252 000			
TOTAL DES DEPENSES		414 635 000	TOTAL DES RECETTES		414 635 000

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
0101	Emprunt et dettes assimilés	96 600 000	10	Dotations, fonds divers et réserves	403 211 55 5
6101	Equipement eau et assainissement	54 500 000	040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	25 815 000
6125	Usine du Mont Té	46 000 000	021	Virement de la section d'exploitation	287 252 000
001	Soldes d'exécution de la section d'investissement reporté	3 880 326			
040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	35 135 000			
TOTAL DES DEPENSES		236 115 326	TOTAL DES RECETTES		716 278 55 5

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE

ANNEE 2026

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		V
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	V	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		V
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	V	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		V
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		V
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	V	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	V	
A3.2 - Etalement des provisions		V
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	V	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	V	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		V
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		V
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		V
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		V
A6 - Etat des charges transférées		V
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		V
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	V	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		V
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		V
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		V
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		V
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		V
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		V
B1.7 - Etat des engagements reçus		V
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	V	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	V	
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		V
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		V
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		V
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		V
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	V	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2018).

.....

~~.....~~
cumulé de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif~~

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	414 635 000	414 635 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		414 635 000	414 635 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	232 235 000	716 278 555
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	3 880 326	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		236 115 326	716 278 555

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	650 750 326	1 130 913 555
----------------------------	--------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	II A2
--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 700 000		38 650 000	38 650 000	38 650 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000		54 000 000	54 000 000	54 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	85 700 000		92 650 000	92 650 000	92 650 000
66	CHARGES FINANCIERES	10 600 000		8 818 000	8 818 000	8 818 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000	100 000	100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	96 400 000		101 568 000	101 568 000	101 568 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	314 005 000		287 252 000	287 252 000	287 252 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	26 595 000		25 815 000	25 815 000	25 815 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	340 600 000		313 067 000	313 067 000	313 067 000
	TOTAL	437 000 000		414 635 000	414 635 000	414 635 000

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
414 635 000

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 000 000		379 500 000	379 500 000	379 500 000
	Total des recettes de gestion des services	437 000 000		379 500 000	379 500 000	379 500 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	437 000 000		379 500 000	379 500 000	379 500 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			35 135 000	35 135 000	35 135 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			35 135 000	35 135 000	35 135 000
	TOTAL	437 000 000		414 635 000	414 635 000	414 635 000

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
414 635 000

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	277 932 000
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	202 500 000		85 500 000	85 500 000	85 500 000
	Total des dépenses d'équipement	202 500 000		85 500 000	85 500 000	85 500 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			15 000 000	15 000 000	15 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	143 200 000		96 600 000	96 600 000	96 600 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	143 200 000		111 600 000	111 600 000	111 600 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	345 700 000		197 100 000	197 100 000	197 100 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			35 135 000	35 135 000	35 135 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	765 000				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	765 000		35 135 000	35 135 000	35 135 000
	TOTAL	346 465 000		232 235 000	232 235 000	232 235 000

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 880 326
---	--	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 115 326
---	---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	19 000 000				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	19 000 000				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	333 715 450		403 211 555	403 211 555	403 211 555
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	333 715 450		403 211 555	403 211 555	403 211 555
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					

Total des recettes réelles d'investissement		352 715 450		403 211 555	403 211 555	403 211 555
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	314 005 000		287 252 000	287 252 000	287 252 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	26 595 000		25 815 000	25 815 000	25 815 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	765 000				
Total des recettes d'ordre d'investissement		341 365 000		313 067 000	313 067 000	313 067 000
TOTAL		694 080 450		716 278 555	716 278 555	716 278 555

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	716 278 555

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	277 932 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	38 650 000		38 650 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000		54 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	8 818 000		8 818 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		25 815 000	25 815 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		287 252 000	287 252 000
Dépenses d'exploitation - Total		101 568 000	313 067 000	414 635 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 635 000
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		35 135 000	35 135 000
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	197 100 000		197 100 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			

020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		197 100 000	35 135 000	232 235 000

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			3 880 326
--	--	--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			236 115 326
---	--	--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	379 500 000		379 500 000
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		35 135 000	35 135 000
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		379 500 000	35 135 000	414 635 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

414 635 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		25 815 000	25 815 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		287 252 000	287 252 000
Recettes d'investissement - Total			313 067 000	313 067 000
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106			403 211 555	403 211 555
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			716 278 555	716 278 555

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	31 700 000	38 650 000	38 650 000
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100 000	100 000	100 000
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	100 000	50 000	50 000
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	7 000 000	9 500 000	9 500 000
618	DIVERS	2 000 000	2 000 000	2 000 000
6226	HONORAIRES	1 500 000	6 000 000	6 000 000
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	21 000 000	21 000 000	21 000 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000	54 000 000	54 000 000
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE	54 000 000	54 000 000	54 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	85 700 000	92 650 000	92 650 000
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	10 600 000	8 818 000	8 818 000
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	10 600 000	9 100 000	9 100 000
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-282 000	-282 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	100 000	100 000	100 000
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET	100 000	100 000	100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	96 400 000	101 568 000	101 568 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	314 005 000	287 252 000	287 252 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 595 000	25 815 000	25 815 000
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	26 595 000	25 815 000	25 815 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		340 600 000	313 067 000	313 067 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		340 600 000	313 067 000	313 067 000
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		437 000 000	414 635 000	414 635 000

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 635 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 000 000	379 500 000	379 500 000
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET	437 000 000	379 500 000	379 500 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		437 000 000	379 500 000	379 500 000
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		437 000 000	379 500 000	379 500 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		35 135 000	35 135 000
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		35 135 000	35 135 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		35 135 000	35 135 000
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		437 000 000	414 635 000	414 635 000

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	414 635 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors Opérations d'équipement n°(5) [...])			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	345 700 000	197 100 000	197 100 000
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	143 200 000	96 600 000	96 600 000
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	152 500 000	54 500 000	54 500 000
6125	USINE MONT TE	50 000 000	46 000 000	46 000 000
	Total des dépenses d'équipement	345 700 000	197 100 000	197 100 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	345 700 000	197 100 000	197 100 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)		35 135 000	35 135 000
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		35 135 000	35 135 000
13911	SUBVENTION D INVESTISSEMENT ETAT INSCRITE AU COMPTE		8 502 000	8 502 000
13912	REGIONS		11 600 000	11 600 000
13913	DEPARTEMENTS		12 167 000	12 167 000
13914	COMMUNES		247 000	247 000
139148	AUTRES REDEVANCES ET DROITS		128 000	128 000
13918	AUTRES		2 491 000	2 491 000
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	765 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	765 000		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		765 000	35 135 000	35 135 000
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		346 465 000	232 235 000	232 235 000

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
---	-----------------------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 880 326
---	---	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	236 115 326
---	---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	19 000 000		
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	19 000 000		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		19 000 000		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	333 715 450	403 211 555	403 211 555
1068	AUTRES RESERVES	333 715 450	403 211 555	403 211 555
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières		333 715 450	403 211 555	403 211 555
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		352 715 450	403 211 555	403 211 555

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	314 005 000	287 252 000	287 252 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	26 595 000	25 815 000	25 815 000
28135	AMORT DES IMMO CORPO INSTALL GENE, AGENCT,		434 000	434 000
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	150 000		
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	545 000	542 000	542 000
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	25 900 000	24 839 000	24 839 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		340 600 000	313 067 000	313 067 000

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	765 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	765 000		

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		341 365 000	313 067 000	313 067 000
-----------------------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		694 080 450	716 278 555	716 278 555
---	--	--------------------	--------------------	--------------------

+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				

+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				

=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		716 278 555		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		457 564 346		96 600 000	96 600 000	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	457 564 346		96 600 000	96 600 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	96 600 000
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		3 126 020 894		54 500 000	54 500 000	
20	Immobilisations incorporelles	118 978 529		500 000	500 000	
2031	FRAIS D'ETUDES	118 978 529		500 000	500 000	
21	Immobilisations corporelles	7 699 588		2 000 000	2 000 000	
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS,	6 335 001		2 000 000	2 000 000	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 938 412 584		37 000 000	37 000 000	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	2 585 480 300		35 000 000	35 000 000	
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	62 407 811		2 000 000	2 000 000	
	Autres	60 930 193		15 000 000	15 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	54 500 000
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6125 (1)
LIBELLE : USINE MONT TE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		34 107 868		46 000 000	46 000 000	
20	Immobilisations incorporelles	31 996 978		46 000 000	46 000 000	
2031	FRAIS D'ETUDES	31 996 978		46 000 000	46 000 000	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 110 890				

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	46 000 000
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
								emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 715 528 644									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 715 528 644									
2 / CNC 2066 02P	Agence Française Développement	15/12/2017	21/12/2017	30/09/2018	131 000 000	F		1,92	1,99	EUR	S	P	N	A-1
17223 / CNC 2004 01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	259 952 272	F		0,56	0,66	EUR	S	P	N	A-1
17303 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	160 477 327	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18103 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	17 201 300	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18203 / CNC 2078 01 S	Agence Française Développement	22/10/2018	28/08/2018	28/02/2019	352 798 700	F		0,00	2,00	EUR	S	P	N	A-1
18209 / CNC 2108 03 M	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	350 000 000	F		0,00	0,72	EUR	S	P	N	A-1
20103 / CNC 2156 02P	Agence Française Développement	16/07/2020	28/07/2020	31/03/2021	230 000 000	F		0,42	0,47	EUR	S	P	N	A-1
20202 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	214 099 045	F		0,00	0,00	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					1 715 528 644									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 01/01/2026											
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2026	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			solde de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2026 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 089 214 781					96 499 070	9 062 650	-	2 673 086
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 089 214 781					96 499 070	9 062 650	-	2 673 086
2 / CNC 2066 02P	N	0,00		76 539 865	8,74	F	1,92	7 869 042	1 431 975	-	-	329 621
17223 / CNC 2004.01 E	N	0,00		92 029 461	4,58	F	0,56	18 200 612	489 920	-	-	172 267
17303 / CNC 2037 03 N	N	0,00		94 943 036	10,91	F	0,55	8 396 113	510 658	-	-	39 667
18103 / CNC 2078 02 T	N	0,00		9 903 777	9,16	F	0,00	1 042 504	-	-	-	-
18203 / CNC 2078 01 S	N	0,00		216 645 123	9,16	F	1,93	20 988 307	4 080 469	-	-	1 272 869
18209 / CNC 2108 03 M	N	0,00		255 859 078	13,58	F	0,67	17 491 741	1 685 006	-	-	665 443
20103 / CNC 2156 02P	N	0,00		172 807 420	14,25	F	0,42	11 583 197	713 641	-	-	169 285
20202 / CNC 2218 01 M	N	0,00		170 487 021	15,33	F	0,09	10 927 554	150 981	-	-	23 934
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		-				-	-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		0,00		-				-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		0,00		1 089 214 781				96 499 070	9 062 650	-	-	2 673 086

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	1 089 214 780,44 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2026 après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amorties :</p> <p style="text-align: right;">Durée :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans</p> <p>Logiciels 2 ans</p> <p>Subvention d'équipement versée :</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans</p> <p>Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans</p> <p>Autre installation de collectes des déchets 10 ans</p> <p>Bacs de collecte des déchets 7 ans</p> <p>Camions et véhicules industriels 10 ans</p> <p>Canalisations d'adduction d'eau 15 ans</p> <p>Colonne de point d'apport volontaire 5 ans</p> <p>Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans</p> <p>Matériel de bureau 2 ans</p> <p>Matériel informatique 2 ans</p> <p>Mobilier 10 ans</p> <p>Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans</p> <p>Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans</p> <p>Pompes, appareils électromécaniques 5 ans</p> <p>Quai d'apport volontaire 15 ans</p> <p>Réseau d'assainissement 60 ans</p> <p>Station d'épuration 60 ans</p> <p>Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p style="text-align: center;">n°2015/1676 du 21/12/2015</p>

ANNEXE
ETAT DES PROVISIONS

IV
A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		0		5 000 000	5 000 000	0	5 000 000
15112- Provisions pour litiges et contentieux							
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour charges d'exploitation	0	31/12/2017	5 000 000	5 000 000		5 000 000
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL				5 000 000	5 000 000	0	5 000 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		131 735 000	131 735 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		96 600 000	96 600 000
1641	EMPRUNTS EN EUROS	96 600 000	96 600 000
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 135 000	35 135 000
13911	SUBVENTION D INVESTISSEMENT ETAT INSCRITE	8 502 000	8 502 000
139111			
13912	REGIONS	11 600 000	11 600 000
13913	DEPARTEMENTS	12 167 000	12 167 000
13914	COMMUNES	247 000	247 000
139148	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	128 000	128 000
13918	AUTRES	2 491 000	2 491 000
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 735 000	3 880 326	135 615 326

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		313 067 000	313 067 000
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		313 067 000	313 067 000
28135	AMORT DES IMMO CORPO INSTALL GENE,	434 000	434 000
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	542 000	542 000
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	24 839 000	24 839 000
021	Virement de la section d'exploitation	287 252 000	287 252 000

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles		313 067 000	403 211 555	716 278 555

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	135 615 326
Ressources propres disponibles (IV)	716 278 555
Solde (V = IV-II)(6)	580 663 229

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

BO3	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	567 328 000	567 328 000	547 335 695	846 589 450	1 114 663 695	1 413 917 450
REALISATIONS	111 995 467	515 207 622	519 856 062	531 975 779	631 851 529	1 047 182 601
REALISATIONS hors affectation résultat n-1	111 995 467	515 207 022	519 856 062	198 260 329	631 851 529	713 467 351
Opérations REELLES	85 915 447	384 683 684	362 352 415	145 000 000	448 267 862	529 683 684
Opérations ORDRE	26 080 020	130 523 338	157 503 647	53 260 329	183 583 667	183 583 667
Affectation du résultat n-1				333 715 450		333 715 450
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		403 211 555		12 119 717		415 331 272
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES			16 000 043		16 000 043	
III - RESULTATS CUMULES (iii) hors restes à réaliser		403 211 555	3 880 326			399 331 229
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER					0	
V - RESULTATS CUMULES (ii+iv) avec restes à réaliser		403 211 555	3 880 326		0	399 331 229

FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice de fonctionnement		403 211 555	
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)			
= Résultat global de fonctionnement		403 211 555	a
INVESTISSEMENT			
Réalisation hors affectation résultat n-1	519 856 062	198 260 329	
Affectation du résultat (1068)		333 715 450	
Résultat exercice 2025		12 119 717	
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)	16 000 043		
= Résultat global d'investissement	3 880 326		b
Reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 - Résultat d'investissement reporté.			
RAR			
Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)			c
Besoin de financement	3 880 326		d = b + c
si b+c < 0 : couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068			
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement		399 331 229	e
le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section			
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)			e
couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002			
Recettes complémentaires	399 331 229		f
recette au compte 002			
= Résultat global de fonctionnement après couverture du		-	a - d - e - f
Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement,			

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	33 225 404 883	5 092 771 242	38 318 176 125	26 202 467 124	4 390 148 700	3 664 054 606	4 061 505 695
61 2017 1 PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1	1 155 076 000		1 155 076 000	1 150 277 710			4 798 290
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	994 148 837		994 148 837	829 648 837	39 500 000		125 000 000
61 2024 2 USINE MONT TE - EAU	213 000 000	25 000 000	238 000 000	37 706 001	46 000 000	61 000 000	93 293 999
81 2024 2 AMENAGEMENT NDU - EAU	25 000 000		25 000 000				25 000 000
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
BALANCE GENERALE DES COMPTES**

Mercredi 31 Decembre 2025
CLARA Version 26.1A

Page 1

162001 TRESORERIE DE LA PROVINCE SUD
BALANCE GENERALE DES COMPTES
Collectivite 103 : BA EAU MOINEA
EXERCICE - 2025 -

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		D = Débits C = Crédits		Débits	Credits	Débits	Credits	Débits	Credits	D = Débits C = Crédits
11060	Autres Reserves	1 517 085 753 C								1 517 085 753 C
1110	Report A Nouveau (Solde Crédeur)		287 104 C	333 715 450	333 428 346		333 715 450	333 715 450	333 715 450	0 D
112	Résultat De L'Exercice (Benefice Ou)		333 428 346 C	333 428 346			333 428 346	333 428 346	333 428 346	0 D
113111	Espace de l'eau		124 549 181 C			2 975 000	2 975 000	2 975 000	127 524 181	124 549 181 C
113118	Autres		8 360 622 C						8 360 622	8 360 622 C
11312	Subventions D'Equipement-Regions		40 000 000 C						40 000 000	40 000 000 C
11313	Subventions D'Equipement - Départements		37 500 000 C			28 379 247	145 000 000	28 379 247	162 500 000	154 120 753 C
11314	Communes		5 614 453 C						5 614 453	5 614 453 C
11318	Autres Subventions D'Equipement		29 000 000 C						29 000 000	29 000 000 C
113911	Agence de l'eau					18 478 000		18 478 000	18 478 000	18 478 000 D
113912	Subventions Invest. Inscrites Au Resultat					82 800 000		82 800 000	82 800 000	82 800 000 D
113913	Subventions Invest. Inscrites Au Resultat					5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000 D
113914	Communes					1 489 000		1 489 000	1 489 000	1 489 000 D
113918	Autres Subventions D'Investissement					21 859 000		21 859 000	21 859 000	21 859 000 D
115182	Autres provisions pour risques		5 000 000 C						5 000 000	5 000 000 C
11641	Emprunts Aupres Etablis. De Credit-		1 234 182 979 C			143 119 978		143 119 978	1 234 182 979	1 091 063 001 C
116804	Interêts courus sur emprunts aupres des		7 518 378 C	3 235 661	2 956 346			3 235 661	10 474 724	7 239 063 C
1181	Compte de liaison : affectation		208 664 444 C						208 664 444	208 664 444 C
	Total Cl.1		0 D	670 379 457	336 384 692	304 100 225	481 690 450	974 479 682	4 369 266 402	129 626 000 D
			3 551 191 260 C							3 524 412 720 C
12031	Frais d'écoules		27 289 882 D			17 252 039	27 180 309	44 541 821	27 180 309	17 361 612 D
121351	Immobilisations Corporelles					6 335 001		6 335 001		6 335 001 D
121355	Immobilisations Corporelles		1 364 587 D			60 933		60 933		1 425 520 D
12148	Constructions sur sol d'autrui-Autres		32 463 599 D					32 463 599		32 463 599 D
121531	Installations Spécifiques D'Exploitation		1 340 956 217 D					1 340 956 217		1 340 956 217 D
12174	Constructions sur sol d'autrui		172 553 824 D			3 349 414		3 349 414		1 340 956 217 D
12315	Immob. Corp. En Cours-Instal. Techniques,		1 783 531 640 D			191 733 450		191 733 450		1 783 531 640 D
1238	Avances et acomptes versés sur commandes		7 838 335 D					7 838 335		7 838 335 D
1261355	Btiments administratifs		94 920 C			700 139		700 139		795 059 C
126148	Autres constructions		4 215 301 C			541 951		541 951		4 756 352 C
1261531	Reseau d'adduction d'eau		135 514 236 C			24 838 830		24 838 830		160 353 036 C
	Total Cl.2		3 366 004 184 D	0	0	218 730 837	53 260 329	3 584 735 021	193 084 756	3 557 554 712 D
			139 824 427 C							165 904 447 C
14011	Fournisseurs-Exercice Courant			14 186 758	14 936 758			14 186 758	14 936 758	750 000 C
14041	Fournisseurs D'Immobilisations-Exercice			359 683 377	361 107 636			359 683 377	361 107 636	1 424 259 C
14044	Fournisseurs D'Immobilisations-Exercices		129 194 576 C					129 194 576	129 194 576	0 D
140471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenues		10 534 500 C					8 023 842	10 534 500	2 510 658 C
1409	Fournisseurs - Factures Non Parvenues		883 610 C					883 610	5 054 722	4 171 112 C
14111	Clients-Exercice Courant			27 180 309	27 180 309			27 180 309	27 180 309	0 D

CLARA Version 26.1A

Page 2

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		D = Débits C = Crédits		Débits	Credits	Débits	Credits	Débits	Credits	D = Débits C = Crédits
	Report Cl.4		0 D	539 152 472	407 395 815	0	0	539 152 472	548 008 501	8 856 029 C
4114	Clients-Exercices Antérieurs		140 612 686 C						140 612 686	140 612 686 C
4118	Clients-Produits Non Encore Facturés		112 953 436 D		112 953 436			112 953 436	112 953 436	0 D
4431	Dépenses			2 975 000	2 975 000			2 975 000	2 975 000	0 D
4432	Recettes			28 379 247	28 379 247			28 379 247	28 379 247	0 D
44358	Etat-Taxes (Assimilées A La T.V.A.) A		16 773 275 D		16 773 275			16 773 275	16 773 275	0 D
44371	Etat-Taxes (Assimilées A La T.V.A.) A		65 710		90 393			65 710	90 393	24 683 C
44513	Comptabilité Distincte Rattachée-Compte		4 316 C					4 316	4 316	4 316 C
44581	Opérat.pour compte de tiers - Dépenses		336 124 075 D	662 585 395	583 606 771			998 708 470	583 606 771	415 102 699 D
44582	Opérat.pour compte de tiers - Recettes		34 558 993 D					34 558 993		34 558 993 D
46711	Crediteurs Divers-Exercice Courant			68 647 971	68 647 971			68 647 971	68 647 971	0 D
46721	Debiteurs Divers-Exercice Courant			306 038 363	306 038 363			306 038 363	306 038 363	0 D
4713	Rec.A Classer Ou A Régulariser-Recettes			112 953 436	112 953 436			112 953 436	112 953 436	0 D
4718	Autres Recettes A Régulariser			454 291 689	454 291 689			454 291 689	454 291 689	0 D
4721	Dép. A Classer Ou A Régul.-Dépenses			153 670 786	153 670 786			153 670 786	153 670 786	0 D
4728	Autres Dépenses A Régulariser			352 620	352 620			352 620	352 620	0 D
	Total Cl.4		500 401 780 D	2 329 112 689	2 247 776 182	0	0	2 829 514 469	2 423 166 459	450 006 313 D
			175 390 277 C							43 658 302 C
580	Opérations d'ordre budgétaires			677 183 067	677 183 067			677 183 067	677 183 067	0 D
	Total Cl.5		0 D	677 183 067	677 183 067	0	0	677 183 067	677 183 067	0 D
			0 C							0 C
6063	Achats Non Stockés De Fournitures				70 458			70 458	70 458	70 458 D
6132	Entretien Et Réparations Sur Biens				7 554 579 A	351 014		7 554 579	351 014	7 203 565 D
618	Services Extérieurs-Divers				951 894 A	532 596		951 894	532 596	419 298 D
6215	Personnel affecté par la collectivité de				51 464 325			51 464 325		51 464 325 D
6287	Pemboursements de frais				16 486 308			16 486 308		16 486 308 D
66111	Interêts règles à l'échéance				10 550 808			10 550 808		10 550 808 D
66112	Interêts-Rattachement des ICNE				2 956 346 A	3 235 661		2 956 346	3 235 661	279 315 C
6811	Dotation Amortissements Immobilisations				26 080 020			26 080 020		26 080 020 D
	Total Cl.6		0 D	0	0	116 114 738	4 119 271	116 114 738	4 119 271	112 274 782 D
			0 C							112 274 782 D
722	Production Immobilisée-Immobilisations					697 338		697 338		697 338 C
757	Redevances versées par les fermiers et				112 953 436	497 837 120		112 953 436	497 837 120	384 883 684 C
777	Quote-Part Des Subventions D'Invest.					129 626 000		129 626 000		129 626 000 C
	Total Cl.7		0 D	0	0	112 953 436	628 160 458	112 953 436	628 160 458	0 D
			0 C							515 207 022 C
	Total General		3 866 405 964 D	3 676 675 213	3 261 343 941	751 899 236	1 167 230 508	8 294 980 413	8 294 980 413	4 249 461 807 D
			3 866 405 964 C							4 249 461 807 C



VIRGINIE
MURA

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	34
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	47
------------------------------	----

VOTES :	Pour	47
---------	------	----

	Contre	0
--	--------	---

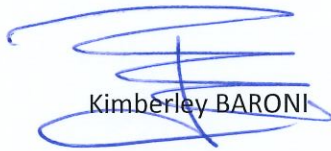
	Abstention	0
--	------------	---

Date de convocation : 19 février 2026

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le

La secrétaire de séance,


Kimberley BARONI



Le Maire,


Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 25 février 2026.

Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le **3 MAR. 2026** et de la publication par voie électronique, le **3 MAR. 2026**.

Les membres du conseil municipal



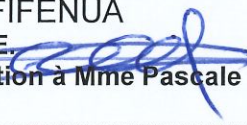
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENTE (E) EXCUSE A donné procuration à ^{ref} M. Warren NAXUE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Sonia LAGARDE 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE ^{ref}	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Naïa WATEOU 	M. Luc BRUN ABSENTE EXCUSE. A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Chantal BOUYE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Janine BAJON 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT EXCUSE. A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à M. Patrick GUILLON 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>ABSENTE</i>	Mme Christine LE SAINT ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Anne-Christine CHIMENT
Mme Veylma FALAE0 <i>ABSENTE</i>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART 	Mme Jeanne POELLABAUER <i>ABSENTE</i>
M. Eric MELTESALE ABSENT EXCUSE. A donné procuration à M. Claude CHARLOT	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT EXCUSE. A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2026

P.J. - 2 projets de délibération
 - 3 annexes

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026 est arrêté en recettes à la somme de 1 130 913 555 francs CFP et en dépenses à la somme de 650 750 326 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Frais de personnel	54 000 000	Redevances	379 500 000
Dépenses de gestion	38 750 000	Opérations d'ordre	35 135 000
Intérêts de la dette	8 818 000		
Opérations d'ordre	25 815 000		
Virement à la section d'investissement	287 252 000		
Total section	414 635 000	Total section	414 635 000
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	100 500 000	Opération d'ordre	25 815 000
Capital de la dette	96 600 000	Résultat reporté 2025	403 211 555
Résultat reporté 2025	3 880 326	Virement de la section d'exploitation	287 252 000
Opérations d'ordre	35 135 000		
Total section	236 115 326	Total section	716 278 555
TOTAL BUDGET	650 750 326	TOTAL BUDGET	1 130 913 555

Ce budget dont la section d'investissement présente un excédent de 480 163 229 francs CFP est considéré comme étant en équilibre dès lors que ce suréquilibre provient de la reprise du résultat apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES PROPOSITIONS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	379 500 000 F	35 135 000 F

Pour l'exploitation, le produit de la redevance d'eau est estimé à 379 500 000 francs CFP.

Pour rappel, le tarif de la redevance d'eau est fixé à 50 F/m³ pour le financement des investissements d'envergure inscrits au schéma directeur d'alimentation en eau potable. Pour mémoire, il s'agira notamment de reconstruire l'usine de potabilisation du Mont Té, de remettre en état des réservoirs d'eau et de renouveler les réseaux.

2. Dépenses

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	101 568 000 F	25 815 000 F

Les dépenses proposées pour l'exploitation du service s'élèvent à 101 568 000 francs CFP, se répartissant comme suit :

➤ Frais d'exploitation : 38 750 000 F

- charges d'administration générale facturées : 21 000 000 F
- frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 6 000 000 F
- frais d'entretien des ouvrages, de terrains et de servitudes : 6 000 000 F
- frais d'entretien du barrage : 5 500 000 F
- autres matières et fournitures : 150 000 F
- charges exceptionnelles : 100 000 F

➤ Frais de personnel : 54 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 8 818 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 8 818 000 francs CFP au titre de l'année 2026.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT**1. Dépenses**

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	197 100 000 F	35 135 000 F	3 880 326 F

➤ Programme d'investissement : 100 500 000 F

Pour 2026, le programme proposé consistera à poursuivre les travaux de sécurisation et d'amélioration des équipements d'adduction d'eau potable à hauteur de 100 500 000 francs CFP, répartis sur les chapitres opération 6101 et 6125.

- Chapitre opération 6101 – Equipement en eau et assainissement

- études sur réseaux d'adduction d'eau : 500 000 F
- sécurisation des ouvrages d'eau potable : 3 000 000 F
- renouvellement et réparation d'ouvrages : 5 000 000 F
- travaux d'adduction d'eau rue Guégan : 5 000 000 F
- travaux d'amélioration des réseaux d'eau : 22 000 000 F
- remboursement de subvention : 15 000 000 F
- travaux sur conduite d'eau brute du barrage : 2 000 000 F
- installations générales : 2 000 000 F

- Chapitre opération 6125 – Usine du Mont Té

- études pour la construction d'une nouvelle usine de traitement : 46 000 000 F

Les études de maîtrise d'œuvre relatives à la construction de la nouvelle usine du Mont Té seront achevées en 2026. Le projet de construction de la nouvelle usine permettra de remplacer l'installation actuelle, devenue vétuste.

➤ Dette : 96 600 000 F

Le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 96 600 000 francs CFP.

➤ Résultat reporté 2025 : 3 880 326 F

En 2025, l'exécution de la section d'investissement présente un déficit de 3 880 326 francs CFP qui est reporté en dépenses d'investissement au compte 001 - solde d'investissement reporté.

Cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2025.

2. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	-	25 815 000 F	403 211 555 F

➤ Résultat 2025 : 403 211 555 F

En 2025, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 403 211 555 francs CFP qui sera affecté en totalité en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

3. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2026, la situation des autorisations de programme s'établit comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel des AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieur	2026	2027	2028
61-2020-1 : PROGRAMME EAU POTABLE (6101Z20E)	862 238 508	822 738 508	39 500 000	0	0
61-2024-2 : USINE MONT TE - EAU (6125Z24E)	205 901 867	34 107 868	46 000 000	61 000 000	64 793 999

4. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2026 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPÉRATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	287 252 000	021	021	287 252 000
Amortissement autres constructions	042	6811	542 000	040	28148	542 000
Amortissement réseaux d'adduction d'eau potable	042	6811	24 839 000	040	281531	24 839 000
Amortissement installations, aménagements	042	6811	434 000	040	28135	434 000
Subventions d'équipement transférées	040	13911	2 835 000	042	777	2 835 000
Subventions d'équipement transférées	040	139111	5 667 000	042	777	5 667 000
Subventions d'équipement transférées	040	13912	11 600 000	042	777	11 600 000
Subventions d'équipement transférées	040	13913	12 167 000	042	777	12 167 000
Subventions d'équipement transférées	040	13914	247 000	042	777	247 000
Subventions d'équipement transférées	040	139148	128 000	042	777	128 000
Subventions d'équipement transférées	040	13918	2 491 000	042	777	2 491 000
	TOTAL		348 202 000	TOTAL		348 202 000

5. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2026 s'élève donc en recettes à la somme de 1 130 913 555 francs CFP et en dépenses à la somme de 650 750 326 francs CFP.

Il présente un suréquilibre provenant de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025. L'exploitation du service est assurée par la redevance. Le programme de sécurisation et d'amélioration des équipements d'adduction d'eau est proposé à hauteur de 100 millions de francs CFP pour 2026, financés par la reprise des résultats 2025 et par l'épargne dégagée en section d'exploitation.

Nouméa le 6 février 2026

Le Maire,


Sonia LAGARDE

